

# Saint-Germain-Laval

Commune dynamique des bords de Seine

N°133



Cérémonie du  
11 novembre

P.20

Les 3<sup>èmes</sup> Foulées Scolaires

p.10

LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

p.22



# De mèche avec vous

**Mme Sylvie PFISTER-VALERI**

vous propose ses services de

## COIFFURE à DOMICILE

Permanente, Coloration, Mèches décolorées et de couleur

Coupe femme, homme, enfant

Chignons

**A des prix très attractifs**

Tél. : 01 64 70 00 06 / 06 86 87 87 36 - Email : sylvie.pfister@9online.fr



**Plus d'Elles Services**

Société agréée de services

### Prestations aux enfants

- Garde d'enfants de plus de 3 ans et aide aux devoirs
- Accompagnement lors des loisirs et au sport



### Prestations administratives

- Aide à la compréhension des documents
- Aide à la rédaction des courriers et dossiers (impôts, APA...)



### Prestations informatiques

- Utilisation d'un ordinateur et des composants
- Initiation aux logiciels de traitement de texte et Internet



### Prestations ménagères

- Entretien du linge et du logement
- Courses et préparation des repas



### Prestations jardinage et bricolage

- Petit jardinage, tonte, taille des haies, décapage
- Petits travaux de réparation, assistance bricolage



**JACQUELINE**

06 18 84 65 35

E-mail : plurielleservices@free.fr

Agrément n° 750394660 - Siret n° 750 394 660 00013 - APE : 9609Z

### Aides Financières :

- Aide du Gouvernement
- Réduction d'impôts de 50% ou d'un crédit d'impôts.
- Le chèque emploi service : vous bénéficiez d'une réduction d'impôts de 50% sur l'heure d'accompagnement au titre d'emploi d'un salarié à domicile.

### Allocations et Financements

- APA Allocation Personnalisée à l'Autonomie
- Mutuelles (Mondial Assistance...)
- Caisses de retraite (CNAV, CNRAVL...)

## TAXI MIMOUNI

Conventionné Sécurité Sociale

TOUTES DISTANCES

Gare - Aéroport - Hôpitaux - Cliniques

Transport de malade assis

Transport de personnes à mobilité réduite (véhicule 9 places)

Colis et plis urgents



77130 MONTEREAU FAULT-YONNE

06 07 49 93 51

01 64 32 47 67

R.M. 509 276 061 RM7721 - APE 4932 Z



## PLOMBERIE CHAUFFAGE

# MARTIN ALEXANDRE

DEPANNAGE ENTRETIEN RAMONAGE



3, rue de la Voie Creuse (Gardeloup)

77130 Saint-Germain-Laval

Mob. 06 31 67 08 03

Tél. 01 60 74 22 15

alexandre.martin35@orange.fr

**RGE**



# Saint-Germain-Laval

Commune dynamique des bords de Seine



## EDITO DU MAIRE

### Le projet ADAPEI

*Il y a quelques mois, je vous informais que la construction du foyer de vie de l'ADAPEI pour adultes handicapés (Association Départementale des Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales de Seine-et-Marne) commencerait fin 2016.*

Mais une mauvaise surprise est venue contrarier momentanément la construction de cet établissement. En effet, le sol argilo-calcaire nécessite des fondations spéciales dont le coût est beaucoup plus important que prévu.

Aussi, l'ADAPEI a dû repenser son projet afin de respecter l'enveloppe budgétaire actée, à l'unanimité, par les élus du Conseil Général en 2015 et que les nouveaux conseillers départementaux, en 2016, ont maintenu pour que ce projet aboutisse.

Le Conseil d'Administratif de l'ADAPEI a donné son feu vert pour les plans rectifiés et les premiers coups de pioche auront lieu début 2017.

Après de nombreuses années d'attente, n'oublions pas que le terrain a été acheté en 2002, c'est enfin la dernière ligne droite ...

Ce projet apportera quelques emplois dont pourront bénéficier certains habitants de la commune où, malheureusement, le taux de chômage est beaucoup trop important.

En cette fin d'année, soyons optimistes, gageons que la situation économique s'améliore et qu'elle crée du travail dans les mois qui viennent.

C'est d'abord ce vœu que je formule pour cette nouvelle année.

Je vous invite à la traditionnelle cérémonie des vœux le vendredi 06 janvier 2017 à 18h30 à la salle des fêtes de l'Orée de la Bassée.

Le Maire

Marie-Claude de SAINT LOUP



27 ans d'expérience dans l'automobile

Jean-Marc COMAILLE  
26 rue de la Voie Creuse  
77130 Saint-Germain-Laval

comailleauto77@gmail.com

06 15 18 76 15

Entretien – Réparation toutes marques

sarl **EESM BERMUDEZ**



PELLE MÉCANIQUE  
FONÇAGE  
ECLAIRAGE PUBLIC  
FEUX TRICOLORES  
ELECTRICITÉ INDUSTRIELLE



Siège Social

6, rue du Port de Courbeton - 77130 SAINT GERMAIN LAVAL  
Tél. : 01 64 70 36 50 - Fax : 01 64 70 24 56  
eesm@wanadoo.fr



**JEAN LEFEBVRE**  
TRAVAILLE POUR VOUS

**ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE Île-de-France**

**AGENCE DE CANNES ECLUSE**  
CD 124, ROUTE DE MONTEREAU  
77130 CANNES-ECLUSE

Tél. 01 64 32 88 77 - Télécopie 01 60 96 36 39



# Kallisté Coiffure

**Votre salon de coiffure près de chez vous**

NATHALIE et VIRGINIE sont à votre service  
Mardi - Mercredi - Jeudi : 9 h - 12 h et 14 h - 18 h 30  
Vendredi : de 9 h à 18 h 30 - sans interruption  
Samedi : de 9 h à 18 h - sans interruption

Nouveau : NIOXIN® produit recommandé pour les cheveux clairsemés

CENTRE COMMERCIAL DU BAS DE LA MONTAGNE  
77130 SAINT-GERMAIN-LAVAL - Tél.: 01 60 72 77 61

# Saint Germain Laval

vous informe

## SOMMAIRE

### VIE MUNICIPALE

Compte-rendu du Conseil Municipal p.6

Bilan à mi-mandat p.8

### ENFANCE - JEUNESSE

3<sup>ème</sup> édition des Foulées de Courbeton p.10

ALSH « Nathalie » p.12

### VIE CULTURELLE

Médiathèque , *Le Manoir* ,, p.15

Voyage poétique à travers Saint-Germain-Laval p.16

### VIE LOCALE

Course de côte de Tréchy p.18

Les nouveaux arrivants p.19

Cérémonie du 11 novembre p.20

### VIE ASSOCIATIVE

p.22

### INFORMATIONS

p.24

### AGENDA

p.27

## Compte-rendu du Conseil Municipal



# Conseil Municipal

### PRESENTS :

- Madame de SAINT LOUP Marie-Claude,
- Messieurs AUTHIER Bernard, HUSSON Michel, FONTAN Michel, FAGIS Christophe, BERTHIER Hervé, HALLART Frédéric, TYCHENSKY Jean,
- Mesdames TRINCHEAU-MOULIN Georgette, AUGÉ Elisabeth, TELLIER Aline, BOTREL Dominique,
- Monsieur MADELENAT François, Conseiller d'opposition

### Absents représentés :

- Madame VIRIN Catherine, représentée par Monsieur HUSSON Michel,
- Madame BONHOMME Florence, représentée par Madame TRINCHEAU-MOULIN Georgette,
- Madame DUHAMEL Nathalie, représentée par Madame de SAINT LOUP Marie-Claude,

### Absents excusés :

- Madame CHEVAL Michèle, Monsieur MARTIN Olivier,
- Monsieur LE GOFF Philippe, Conseiller d'opposition

### Absents :

- Monsieur DUDILLIEU Dany, Madame LE BEUX Véronique,
- Monsieur MARTINEZ Jean-Claude, Madame ARNOUT Florence, Conseillers d'opposition

Secrétaire de séance : Madame Aline TELLIER

Avant de passer à l'examen de l'ordre du jour, Madame le Maire demande aux conseillers présents s'ils ont des points à évoquer en Affaires et questions diverses :

Monsieur MADELENAT demande à quel moment sera mis au vote la délibération pour le dégrèvement des personnes handicapées, comme évoqué lors du dernier conseil public ?

Madame le Maire répond que ce dossier sera évoqué lors d'un prochain conseil en Septembre.

Madame le Maire indique qu'elle fera une information quant à la réponse du Président du Conseil Départemental concernant le coût du circuit spécial de transport scolaire.

Madame le Maire précise les nouvelles mesures de sécurité à respecter suite à la reconduction du plan Vigipirate et des dernières consignes de l'Éducation nationale pour la rentrée scolaire. Un mail a été adressé aux parents pour leur indiquer qu'ils ne seraient plus autorisés à pénétrer dans les établissements scolaires. Un filtrage à l'entrée sera donc fait par les équipes enseignantes.

Pour le jour de la rentrée, seuls les parents des élèves entrants au CP ainsi que les nouveaux arrivants sur la Commune seront autorisés à entrer.

Quant à l'école maternelle, l'entrée sera autorisée uniquement le jour de la rentrée. Madame le Maire indique que l'accueil sera fait en deux temps à 9h00 (grands et moyens) et à 9h30 (petits). Pour le reste de l'année, les parents ne pourront plus entrer.

### Ordre du jour

#### 1 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MU-

## Séance du Mercredi 31 août 2016

### BLIC DU 29 JUIN 2016

Le Conseil approuve, à l'unanimité, le compte-rendu du Conseil Public du 29 Juin 2016.

### 2 -CONVENTION DE PARTENARIAT ET DE GESTION ENTRE LE BAILLEUR 3 MOULINS HABITAT ET LA COMMUNE DE SAINT-GERMAIN-LAVAL

Le Conseil autorise, à l'unanimité, Madame le Maire ou son délégué à signer la convention avec 3 Moulins Habitat pour la réalisation du cheminement piéton ; cette convention prendra fin à l'échéance de la livraison dudit cheminement.

### 3 -CONVENTION DE SERVITUDE ENTRE ENEDIS ET LA COMMUNE DE SAINT-GERMAIN-LAVAL POUR LE PASSAGE DE LA LIGNE E183.

Le Conseil décide, à l'unanimité :

- d'approuver les dispositions qui précèdent,
- d'autoriser Madame le Maire ou son délégué à signer tous les documents à intervenir permettant leur mise en œuvre et notamment l'acte de servitude.

### 4 - CONVENTION DE FOURNITURE DE REPAS LIVRES POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2016/2017 AVEC LES PETITS GASTRONOMES.

Le Conseil autorise, à l'unanimité, Madame le Maire ou son délégué à signer la convention de fourniture de repas livrés pour l'année scolaire 2016/2017 avec la Sté « Les Petits Gastronomes », ainsi que l'annexe à la convention pour la mise à disposition gratuite de matériel.

### 5 -CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE A RAISON DE 35 HEURES PAR SEMAINE POUR UNE EMBAUCHE EN CUI-CAE POUR UN TRAVAILLEUR HANDICAPE A COMPTER DU 01 SEPTEMBRE 2016.

Le Conseil décide, à l'unanimité, de créer un poste d'Adjoint Technique en CUI-CAE pour un travailleur handicapé, temps complet (35 heures/semaine), à compter du 1<sup>er</sup> Septembre 2016.

### 6 -CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF, NON-TITULAIRE, TEMPS COMPLET A PARTIR DU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2016

Le Conseil décide, à l'unanimité, de créer un poste d'Adjoint administratif, non-titulaire, temps complet à partir du 1<sup>er</sup> Octobre 2016, conformément à l'article 3-2 de la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984 afin de faire face à une vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire et pour les besoins de continuité du service.

### 7 -CREATION DE DEUX POSTES D'ADJOINT D'ANIMATION

### NON-TITULAIRE A COMPTER DU 01-09-2016, TEMPS NON-COMPLET.

Le Conseil décide, à l'unanimité, de créer deux postes d'Adjoint d'animation non-titulaire, temps non-complet à compter du 1<sup>er</sup> Septembre 2016, conformément à l'article 3 de la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984 afin de faire face à un accroissement temporaire d'activité pour les services périscolaires.

### AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

Madame le Maire donne lecture de la réponse négative du Président du Conseil Départemental suite à nos courriers sur le transport scolaire par rapport au coût demandé. La réponse est négative, malgré nos diverses interventions. En effet, Madame le Maire indique qu'elle en avait déjà parlé en Amicale des Maires avec le Maire de Diant, car Saint-Germain-Laval s'apparente à un village qui pourrait être classé en RPI avec des hameaux qui sont à plus de 5 kilomètres des écoles. Le Président du Conseil Départemental nous a répondu qu'il ne pourrait réserver une suite favorable à notre demande pour les circuits spéciaux de transport scolaire hors RPI.

Monsieur MADELENAT indique que pour les Lycéens, il faut maintenant souscrire le Pass Navigo. Il n'y a plus d'intermédiaire et il faut payer le tarif plein (environ 380 € pour l'année).

Monsieur TYCHENSKY pense que le Conseil Départemental étant revenu en arrière sur certaines dispositions pour les RPI et pour les collégiens, il faudrait continuer à insister. Saint-Germain-Laval est une commune qui est pire qu'en RPI et que nous sommes la seule commune qui est impactée directement par l'augmentation de la part du Département. Nous ne risquons rien de redemander.

Monsieur FONTAN a représenté Mme le Maire à une réunion sur le transport au cours de laquelle il avait été évoqué les nouveaux tarifs des transports. Certes le Département a augmenté de 15 % sa contribution mais la CC2F a diminué le taux sur les ordures ménagères.

Monsieur BERTHIER indique qu'en ce qui concerne la carte Imagine'R, le Département mettra en ligne le document pour obtenir un remboursement dans le courant du mois de Septembre.

Monsieur HUSSON demande s'il peut être fait un courrier à l'entreprise qui entretient les espaces verts sous les lignes à moyenne tension car il y a eu une très longue coupure d'électricité. Il serait peut-être souhaitable qu'il y ait un courrier adressé à tous les habitants concernés par l'entreprise.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h02.  
Séance close à 21h10.

## Bilan à mi-mandat

Le conseil municipal s'est présenté à vos suffrages en mars 2014 en vous proposant un programme d'actions qu'il s'efforce de mettre en œuvre en dépit des aléas de tous ordres et notamment financiers.

Ce programme s'ordonnait autour de cinq axes, concourant tous à l'amélioration des services rendus à la population :

- Favoriser un développement équilibré de la commune
- Poursuivre l'aménagement
- Compléter les équipements scolaires et périscolaires
- Promouvoir la vie culturelle, sportive et citoyenne
- Préserver le patrimoine et le cadre de vie.

Il convient, deux ans plus tard, d'examiner le chemin parcouru et évaluer la tâche restant à accomplir.

### Opérations réalisées

Dans ces différents domaines, dix opérations ont été menées à bien en 2014, 2015 et 2016.

**La construction du restaurant scolaire** a été achevée. Les nouvelles installations sont à la disposition des élèves depuis mars 2015.

**La réhabilitation de l'ancienne mairie** est pratiquement terminée. La salle du conseil et des mariages est désormais opérationnelle. La rénovation de la cour a été effectuée. Le ravalement de la façade et la rénovation des commodités sont prévus en 2017.

**La résidence intergénérationnelle du Clos Vauban** a été inaugurée en juin 2015 et accueille depuis cette date, 44 nouveaux locataires. Les problèmes de stationnement et d'accès sont en cours de règlement. A la demande de la Mairie le nombre de places doit être augmenté de dix unités. Un cheminement piétonnier été aménagé entre la résidence et le parking des Lilas. La communauté de communes devrait réhabiliter en 2017 la rue de la Fontaine Froide entre le groupe scolaire et la résidence et réaliser cinq places de parking extérieures aux abords de l'entrée.

**L'aire de stationnement à l'entrée de l'école de Courbeton** a été mise en service en septembre 2015 ;

**Le mobilier urbain** sur les trottoirs longeant la mairie est en place ; le renouvellement du parc existant sera progressivement réalisé à partir de 2017.

**Les travaux de voirie** ont été exécutés comme prévu, rue de Verdun, rue et place Jean Jaurès. L'aire de retournement pour les véhicules de ramassage des ordures ménagères a été réalisée en bout de la rue des Trois Noyers.

**L'aménagement d'un cheminement piétonnier dans le lotissement Saint Pierre** et la rénovation simultanée de l'éclairage

public sont lancés. La première tranche de travaux, qui concerne la rue de l'Ancienne Eglise, est en cours d'exécution. La deuxième tranche sur la rue de la Pièce de la Couture sera réalisée au cours du premier semestre 2017. L'éclairage public des impasses et des rues adjacentes sera progressivement réhabilité au cours des années à venir.

**La mise en place de la réforme des rythmes scolaires** a été menée à bien. Malgré son coût, aucune participation n'est demandée aux parents, à la différence de la majorité des communes de France.

**Enfin, le conseil municipal surveille, soutient et accompagne la revitalisation du site de Merlange**, qu'elle concerne la zone d'activités privée, ou la zone d'activités intercommunale. Il tient à souligner l'action qui a été la sienne, en étroite liaison avec la communauté de communes, afin de pérenniser sur le secteur de Montereau l'entreprise Schulmann (Icopolymer), qui fonctionne désormais sur les locaux de l'ancienne société Bert et emploie 120 personnes, dont 80 sur site et 40 commerciaux rattachés.

### Opérations en cours d'études

Trois opérations sont en cours de finalisation et devraient être lancées très prochainement.

**Le dossier de réhabilitation de l'Eglise** suit son cours. C'est un dossier lourd, par l'ampleur des travaux qu'il implique, par son poids financier, 1.500.000,00€ HT. Le permis de construire concernant les travaux extérieurs, charpente, toiture, collatéral, vitraux, est déposé. Dès son acceptation, le conseil municipal sera appelé à délibérer pour lancer les dossiers de demande de subventions auprès de l'Etat, la Région, le Département et phaser dans le temps les travaux.

Il est également envisagé de lancer une souscription publique, par l'intermédiaire de la fondation du patrimoine, afin de solliciter la participation du public et des entreprises. Il est rappelé que tout don donne lieu à une exonération d'impôts sur le revenu de 66% du montant du don, dans la limite de 20% du montant de l'impôt, pour les particuliers et d'une déduction de l'impôts sur les sociétés de 60% du montant du don, dans la limite de 5% du chiffre d'affaires, pour les entreprises.

Cependant, compte tenu, du coût élevé des travaux, le conseil municipal a décidé de décomposer l'opération en quatre phases :

**Phase 1** : mise hors d'eau de l'édifice. Réfection complète de la charpente et de la toiture de la nef, du chœur, du clocher et de la sacristie, réhabilitation des murs du clocher, drainage des murs.

**Phase 2** : maçonnerie extérieure de la nef et du chœur, menuiserie et serrurerie, vitraux, réaménagement du collatéral,



## Bilan à mi-mandat

dégagement des fenêtres partiellement ou totalement obturées.

Phase 3 : travaux intérieurs

Phase 4 : mobilier et menuiserie d'art.

Une réunion publique sera organisée en 2017 afin de présenter le dossier aux habitants de la commune et solliciter leurs remarques et leur soutien.

**La reprise des voiries et réseaux du Pré Vert** est toujours en cours de négociation. La commune intervient régulièrement auprès de Trois-Moulins-Habitat pour hâter la conclusion de ce dossier dans les plus brefs délais.

**La construction du foyer pour personnes handicapées, qui devait débuter en fin d'année 2016 - le permis de construire ayant été accordé - a été retardée d'au moins 6 mois.** Un important surcoût de travaux est apparu, au moment de lancer l'opération, les fondations des bâtiments nécessitant la réalisation de pieux.

### Perspectives

**Les nouvelles données financières**, consécutives aux ponctions opérées par l'Etat sur les budgets communaux se traduisent pour Saint-Germain-Laval par une perte de 430.000€ de recettes sur quatre années, ce qui implique d'étaler dans le temps les investissements nécessaires.

**Des économies de fonctionnement** ont été réalisées par le non remplacement de personnels partis en retraite ou mutés, par la réduction des indemnités versées aux élus, par un contrôle plus strict des dépenses courantes (eau, électricité, carburant, chauffage), par la mutualisation de certaines prestations avec la communauté de communes. Toutes ces dispositions ont permis, sans avoir à augmenter les impôts, de dégager un excédent annuel de fonctionnement autorisant la poursuite régulée des investissements et la réalisation des opérations déjà évoquées.

Il convient donc d'opérer des choix :

**S'agissant des écoles**, l'effort concernant leur équipement, notamment en matière d'informatique et de motricité sera maintenu. De même, la commune ne relâchera pas son effort dans l'accompagnement des projets pédagogiques. Elle est intervenue auprès du conseil départemental, pour le convaincre de revoir le montant de la participation des familles aux frais de transport scolaire. En vain pour l'instant ! Elle continue avec obstination cette action, de manière à ce que la configuration particulière de son territoire soit prise en compte pour le transport des élèves de primaire et qu'elle bénéficie des mêmes dispositions que les communes en regroupement pédagogiques, soit un coût de 50€ par enfant, au lieu des 100 prévus actuellement.

**En revanche, le remplacement des deux classes en préfabriqué** du groupe scolaire de Courbeton est pour l'instant ajourné, la baisse des effectifs scolaires ne justifiant plus, au moins momentanément, cette opération. Toutefois, l'occasion sera saisie de la réaliser, si l'opportunité se présentait de l'inclure dans un des contrats intercommunaux de développement, 2018-2020, ou 2021-2023.

**Le ravalement des bâtiments communaux**, considéré comme prioritaire, sera entrepris au cours des trois prochaines années, dans un ordre qui reste à définir et qui tiendra compte de leur état et du coût de l'opération.

**Les équipements de loisirs**, terrains de boules, aires de jeux, jardins d'agrément, parcours de santé, sont toujours d'actualité. Ils s'inscriront dans le programme d'investissement, une fois exécutés les travaux prioritaires.

**Enfin, s'agissant de la voirie**, le programme ambitieux élaboré en début de mandat, doit être revu à la baisse, la communauté de communes étant confrontée aux mêmes contraintes financières que la commune.

Dans ce cadre, outre le cheminement piétonnier de Saint-Pierre, et l'aménagement de la partie de la rue de la Fontaine Froide, desservant le clos Vauban, déjà évoqués, priorité sera donnée à la réfection du reste de cette rue et à la rue de l'Ecole.

La remise aux normes des feux tricolores de Saint-Pierre est toujours envisagée, et devrait intervenir dans les trois ans, si l'étude menée pour l'implantation d'un rond-point concluait à une impossibilité technique ou administrative.

Enfin, l'extension du columbarium du cimetière sera réalisée en 2017.

### Conclusion

**La baisse du nombre d'habitants de la commune**, constatée à la suite du dernier recensement, (près de 100 personnes en cinq ans), la baisse régulière des effectifs d'enfants scolarisés (400 élèves en 2001 ; 300 élèves en 2016) doivent nous inciter à nous interroger sur l'évolution du village et sur les mesures qu'il convient de prendre.

**Dans cette perspective, la révision du Plan Local d'Urbanisme**, qui interviendra au plus tard en 2018, afin d'intégrer dans le document les dispositions du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) permettra de mener une réflexion positive sur le devenir de notre commune.

## Les Dieux du stade ...

Et 1, 2 et 3 ... Après deux années de grisaille et de pluie, la troisième édition des Foulées Scolaires 2016 s'est déroulée avec un temps digne des grandes épreuves : légère fraîcheur, terrain souple et temps clair avec de belles apparitions du soleil.

Au-delà de ces considérations climatiques, l'évènement était sans nul doute les six courses sélectives ( 3 masculines et 3 féminines) au programme de cette belle matinée sportive.

Les élèves des écoles maternelle et élémentaire clôturaient ici un cycle d'initiation à la course d'endurance dans le cadre des programmes scolaires. Cette course, qu'elle soit de 1 km pour les GS-CP, de 1,5 km pour les CE1-CE2 ou de 2 km pour les CM1-CM2, était le point d'orgue qui allait permettre, à chacune et chacun, de mettre en avant les conseils prodigués par leur enseignante, (que je remercie encore une fois pour leur travail, leur engagement et leur confiance) et leurs qualités physiques afin d'en « découdre » pour la gagne !

Il est à noter que certains élèves font déjà état de très prometteuses qualités sportives et tous sont à féliciter pour leur courage, leur volonté et leur ténacité.

Jacques, maître de course (coureur-pilote précédait les enfants afin qu'ils ne partent pas trop vite afin de les préserver d'un effort trop intense) et certaines enseignantes et mamans n'ont pas hésité à courir sur plusieurs courses pour tenir compagnie aux élèves qui éprouvaient quelques difficultés ou avaient parfois une baisse de moral le long du parcours.

A chaque passage « au stand », une haie d'honneur et des cris d'encouragements de leurs camarades donnaient à certaines et certains des ailes pour repartir de plus belle ...

La course terminée, les visages marqués par l'effort, le pantalon parfois boueux suite à une glissade dans un virage mal négocié, le sourire pour d'autres conscients de leur « exploit », nous invitaient à une immense satisfaction d'avoir rassemblé sur le stade communal « Jean-Pierre Masterlinck » près de 250 élèves autour d'un projet partagé par tous les acteurs : enseignants, bénévoles, parents et municipalité.

Leurs esprits retrouvés, les enfants ont pu déguster un chocolat chaud et une viennoiserie offerts par la Mairie.

Après une pause méridienne bien méritée, la remise des récompenses eut lieu à Courbeton honorant les premiers de chaque catégorie par une coupe ou médailles en présence de Madame le Maire.

Je voudrais remercier les personnes sans qui cet évènement n'aurait pas pu avoir lieu : Jacques, Florence, Agnès, Bernard, Nolwenn, Franck, Brigitte et Marinette. Je n'oublierai pas Sylvie, Marie-Lysiane, Pascale, les services techniques et Alex pour leur aide précieuse.

Un merci tout particulier et sans réserve à Mme Andrée Zaïdi, qui de par ses fonctions de Directrice du SIRMOTOM et Conseillère Départementale aura réuni les lots qui ont permis de récompenser tous les enfants sans exception.

Rendez-vous est pris pour une quatrième édition en 2017 ! Encore merci à tous !

*Michel Husson, organisateur.*

### Le classement

**CP Filles :** 1<sup>ère</sup> GUERINEAU LAJON Marion, 2<sup>ème</sup> IMIRA Ilyana, 3<sup>ème</sup> JENTGEN Solenn

**CP Garçons :** 1<sup>er</sup> BIABIANI Kehann, 2<sup>ème</sup> MAISONNIER Yanis, 3<sup>ème</sup> VIENNE Matys

**CE1 Filles :** 1<sup>ère</sup> SEBASTIEN Oana, 2<sup>ème</sup> MIALEBAMA MOUNDELE Délice, 3<sup>ème</sup> LAGARRIGUE Jade,

**CE1 Garçons :** 1<sup>er</sup> PRADIER Louis, 2<sup>ème</sup> MELIKI Yacine, 3<sup>ème</sup> BOUTAMDJA Théo,

**CE2 Filles :** 1<sup>ère</sup> MEYER Heynoa, 2<sup>ème</sup> AGIUS Héloïse, 3<sup>ème</sup> FAUS Lucie,

**CE2 Garçons :** 1<sup>er</sup> DUMONTANT Drice, 2<sup>ème</sup> MANSOUR Aymane, 3<sup>ème</sup> JAKSIC Jovan,

**CM1 Filles :** 1<sup>ère</sup> GRONDIN Olivia, 2<sup>ème</sup> ZENGIN Fatma, 3<sup>ème</sup> ESNAULT Neyla,

**CM1 Garçons :** 1<sup>er</sup> PRUNET Etienne, 2<sup>ème</sup> BOURGEOIS Alex, 3<sup>ème</sup> FOUINAT Mathéo,

**CM2 Filles :** 1<sup>ère</sup> URBANIAK Audrey, 2<sup>ème</sup> VICTORIEN Emilie, 3<sup>ème</sup> AMRI Ema,

**CM2 Garçons :** 1<sup>er</sup> MACHADO Jibril, 2<sup>ème</sup> MANGUNGU Malcom, 3<sup>ème</sup> DA SILVA Alan.





**CP**

**CE1**

**CE2**

**CM1**

**CM2**

A  
l'année  
prochaine ...



## ALSH « NATHALIE » Les vacances de la Toussaint

Les vacances de la Toussaint, 2 thèmes ont été proposés aux enfants : anniversaire et Halloween. La 1<sup>ère</sup> semaine, les enfants ont fait des activités sur le thème de l'anniversaire, avec décoration, dessins de gâteaux géants... et une pièce montée, pour fêter dignement un anniversaire, que nous avons dégustée en fin de semaine lors de la super boom.

Pour la seconde semaine, le centre a été décoré sur le thème d'Halloween. Les enfants ont fait des jeux et activités diverses et variées ( sac à bonbons, squelette en pâtes et en coton tiges...). Les enfants se sont déguisés et maquillés pour participer à la boom qui a clôturé ces vacances de folie...

Pour les mercredis de novembre et décembre, vos enfants vont apprendre à devenir des supers héros en fabriquant leurs masques et en se défiant sur des jeux afin que Superman échappe à la kryptonite...

Les vacances de Noël se dérouleront du lundi 19 décembre 2016 au lundi 02 janvier 2017 inclus. Pendant ces vacances, vos enfants seront transportés par cette magie et embarqués dans une folle aventure hivernale. Des activités glacées et frissonnantes leur seront proposées. Nous les attendons nombreux...

Pascale FLAMANT,  
Directrice-Adjointe du Centre de Loisirs « Nathalie »



ALSH « NATHALIE » Retour en images...





*La visite du Père Noël aura lieu le  
Dimanche 18 décembre 2016  
À 14h à la salle de l'Orée de la Bassée.*

*Inscription obligatoire sur coupon-réponse qui a été distribué  
dans les classes du village.*

*Après plusieurs demandes, cette année, nous souhaitons accueillir les grands-parents  
de notre village ayant des petits enfants scolarisés dans d'autres communes.*

*Ils pourront s'inscrire à l'aide d'un coupon disponible en mairie.*



Wakanda et ses  
petits indiens



Myriam et ses sculptures  
de ballons



*Et bien sûr la visite du Père Noël avec ses friandises  
Nous vous attendons nombreux, les enfants !!  
Toute l'équipe du comité des fêtes de Saint-Germain-Laval*



## Médiathèque, Le Manoir „

### Site internet de la médiathèque

Le site de la médiathèque a changé. Retrouvez toutes les informations sur

# st-germain-laval.bibli.fr

Consultez les nouveautés adulte et jeunesse : chaque mois, la médiathèque vous propose des romans, des bandes dessinées, des cd, des dvd....

Découvrez les dates de nos animations : Méli-Melo, A nous la parole, Mois du film documentaire et Expositions temporaires.

Le site, c'est aussi des ressources numériques proposées par le Conseil Départemental et, bien-sûr, le catalogue de la médiathèque.



MÉDIATHÈQUE



#### Tarifs

Adultes : 10 euros (hors-commune : 15€) / Enfants (-18 ans) : gratuit  
Etudiants : gratuit (sur présentation d'un justificatif)

#### Utile

En ligne : [st-germain-laval.bibli.fr/opac/](http://st-germain-laval.bibli.fr/opac/)

Informations générales, catalogue, nouveautés et animations à votre disposition

#### Ouverture

Mercredi : de 14 h à 19 h

Vendredi : de 15 h à 19 h

Samedi : de 10 h à 13 h

#### Médiathèque « Le Manoir »

17 Rue des Tilleuls

77130 SAINT-GERMAIN-LAVAL

#### Renseignements

Complémentaires

au 09 63 60 03 13

## Voyage poétique à travers Saint-Germain-Laval



**A**près la légende du loup, voici deux nouveaux récits sur la fondation des Thibaudes et sur la Fontaine de l'Ange. Ils sont bien sûr tout droit sortis de l'imagination de leur auteur, mais auraient pu, après tout, se dérouler ainsi.

### La Fontaine de l'Ange

Un jour, il y a longtemps, un fléau d'un autre âge  
Répandit la terreur sur Saint-Germain-Laval,  
Croyants ou mécréants, qu'ils soient vils, qu'ils soient sages,  
Subissaient cette peste et succombaient au mal.

Tout le haut du village était durement frappé  
Parents, enfants, voisins et tout leur entourage,  
Seul le bourg rassemblé autour du prieuré,  
Semblait narguer la mort, résistant au ravage.

Le curé et les moines, constatant ce miracle,  
Expliquèrent aux gueux venus les consulter,  
Qu'un ange du seigneur envoyé en oracle  
Avait béni la source, où l'eau était puisée.

On se rua sur elle et but, on l'imagine,  
Ce pur nectar des dieux aux effets salvateurs,  
Pur effet du hasard, ou volonté divine,  
L'épidémie s'enfuit pour leur plus grand bonheur.

En souvenir heureux de cette affaire étrange,  
Pour remercier le ciel, on baptisa le lieu.  
On lui donna le nom de Fontaine de l'Ange,  
On lui devait bien ça, à l'envoyé de Dieu.

### Les Thibaudes



Par un jour froid d'hiver, un seigneur de Champagne  
Chassait dans la forêt un superbe dix-cors.  
Un groupe de brigands, qui battait la campagne,  
Assaillit son escorte et le laissa pour mort.  
  
Un pauvre paysan, qui amassait du bois,  
Trouva l'agonisant, le chargea sur son âne,



Et il le ramena pour lui donner son toit,  
Laisant à son épouse l'invocation des mânes.

Habitant La Croix-Chute, une vieille mesure,  
Il lui laissa sa couche pour qu'il se tienne au chaud,  
Le veilla, le soigna et pensa ses blessures,  
Et dormit à l'étable avec les animaux.

L'homme se rétablit, remercia son compère,  
Promit de revenir pour le récompenser,  
Partit pour son château, laissant le pauvre hère,  
Dans la misère noire, où il l'avait trouvé.

De longs mois se passèrent, le grenier était vide,  
La famine régnait, même le bois manquait,  
La bourse aplatie n'avait plus de subsides,  
Et pour nourrir son monde, il restait à prier.

L'espoir était parti, de même que le doute,  
Quand un grand jour d'été, il aperçut soudain,  
Un cortège royal s'avançant sur la route,  
L'homme était revenu, comme un samaritain.

De lourds charrois de blé accompagnaient sa suite,  
Et un nombreux troupeau, bien charnu et pansu,  
Et des bourses d'argent, des volailles confites,  
Et des vins capiteux et des habits cossus.

Je m'appelle Thibault, tout cela est à toi,  
Tu m'as sauvé la vie, je te suis redevable,  
De tous les jours vécus et de toutes mes joies,  
Du bonheur de ma mie qui n'est pas mesurable.

Le seigneur repartit, l'homme dans l'opulence,  
Partagea tout son bien avec ses compagnons,  
Ils bâtirent des maisons avec leurs dépendances,  
Qu'ils nommèrent Thibaudes, pour sceller leur union.

Jean TYCHENSKY  
Président de l'association « Les Amis du Patrimoine »

## 22ème édition de la course de Tréchy

La 22<sup>ème</sup> et traditionnelle course de côte régionale de Tréchy s'est déroulée le 18 septembre sur le parcours très sélectif de 1,5 km qui sillonne le coteau boisé de Tréchy.

Malgré quelques menaces de pluie, le temps fut suffisamment clément pour permettre aux 44 pilotes classés de prouver leur talent, leur sens inné de la trajectoire et par quelques dérapages ... improvisés la dose d'adrénaline dépensée !

Les inconditionnels du sport mécanique avaient fait le déplacement tôt le matin pour admirer toutes les catégories des voitures engagées en découdre au fil des montées.

Quelques sinuosités bien négociées et freinages parfois tardifs permirent aux candidats de jauger l'épreuve après quelques tours d'entraînement.

Puis, dès le milieu de la matinée, place aux choses sérieuses. La course commence !

La lutte fut âpre au fil des 4 manches comptant pour le classement général. La course a une fois de plus brillé de part l'exploit sportif mais aussi par la brillante et parfois difficile organisation de tous les membres de l'ASA Melun avec, à sa tête, un président enthousiaste, persévérant et très humain : Jean-Michel Zyla.

Le staff de l'équipe accueilli depuis de nombreuses années par Monsieur De Vreese, agriculteur à Tréchy, apprécie chaque année sa disponibilité, sa générosité et son esprit toujours jeune !

A peine les dernières traces de gomme déposées sur l'asphalte, les bénévoles de l'association, parfois pilotes aussi, rendaient le passage de cette belle épreuve mécanique, dernière du nom en Ile-de-France, quasiment invisible en rendant au décor verdoyant du coteau son aspect naturel.

Vers 19h30, Madame de SAINT LOUP, Maire de la Commune, et Madame TIMON, Maire de Courcelles-en-Bassée (la course passant sur les deux communes), accompagnèrent J-M Zyla pour procéder à la remise des récompenses aux pilotes.

**Classement : 1<sup>er</sup> Frédéric Châtelain (49'457-109,19 km/h) - 2<sup>ème</sup> Cédric Sonzogni (51'282-105,30 km/h) - 3<sup>ème</sup> Vincent Bertheuil (51'642-104,57 km/h).**

Michel HUSSON, adjoint.



## Nouveaux arrivants

Le vendredi 21 octobre 2016, Madame le Maire et une grande partie du conseil municipal ont accueilli à la salle de l'Orée de la Bassée « les nouveaux arrivants » de la commune depuis 2013.

Au cours de chaque mandat, cette tradition permet de faire connaissance avec celles et ceux qui ont choisi Saint-Germain-Laval comme lieu de résidence.

Au cours de cette petite réception, Madame le Maire présenta la géographie, les structures, les manifestations et les différentes activités possibles grâce aux associations. Chaque adjoint ou conseiller se présenta afin que chaque personne présente puisse mettre un nom sur un visage.

Pour clore ce moment de convivialité, Madame le Maire offrit au nom de la commune le livre de l'histoire de Saint-Germain-Laval réalisé par l'association " Les Amis du Patrimoine " à chaque famille présente.

C'est ensuite autour d'un verre de l'amitié que purent continuer les discussions à bâton rompu entre les élus et les « nouveaux arrivés » à qui nous souhaitons la Bienvenue.



## Cérémonie du 11 novembre 2016

Une assistance relativement nombreuse s'est réunie le 11 novembre, autour du monument aux morts de la commune, pour commémorer le 98<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice qui mit fin le 11 novembre 1918 au premier conflit mondial.

Une dizaine d'enfants de nos écoles, sous la conduite de leur Directrice, Madame Zinetti, avaient tenu à participer à cette cérémonie, qui évoqua également le centenaire de la bataille de Verdun, qui constitue la bataille symbolique, non seulement du premier conflit mondial, mais également d'une nation, prête à tous les sacrifices, pour obtenir la victoire.

L'assistance s'est également souvenue de la bataille de la Somme, qui se déroula simultanément à la bataille de Verdun, et qui reste encore de nos jours l'affrontement le plus meurtrier de toutes les guerres.

En hommage à tous les soldats ayant participé à ce conflit, Mathilde et Garance, puis Charlyne, Anaëlle, Julie-Louise et Malcom, enfin Hélió et Yoni, ont tour à tour évoqué, par des poèmes, la jeunesse des combattants, leur vie dans les tranchées, la douleur de leurs mères, l'ardente obligation du souvenir.

Au cours du message du Secrétaire d'Etat aux anciens combattants, et des différentes allocutions, l'accent a été mis sur l'importance des commémorations, qui doivent être porteuses d'enseignements pour le temps présent, sur la nécessaire union sacrée de tous les citoyens autour de ceux qui mènent le combat pour le gagner, sur le devoir de transmettre notre histoire et les valeurs de la paix aux générations futures.

La cérémonie s'est terminée par le traditionnel dépôt de gerbe au pied du monument aux morts, par Madame le Maire, accompagnée d'Olivia et d'Etienne, de l'appel de tous les combattants de Saint-Germain-Laval, morts au combat au cours du premier conflit mondial, d'une minute de silence, ponctuée par l'exécution de La Marseillaise.

La commune tient à remercier Jean-Jacques Lourdel et Régis Duchoquet respectivement porte-drapeaux des drapeaux de la commune et de la fédération nationale des déportés, les porte-drapeaux des anciens combattants d'Afrique du nord et des anciens de la Marine, ainsi que Madame Zinetti et les enfants du groupe scolaire de Courbeton de leur participation à cette cérémonie.

Ces remerciements vont également aux employés municipaux, David Marcherat, Patrice Jeunemaître et Sylvie Coudert qui ont assuré le soutien matériel de l'ensemble de la manifestation.

Le Conseil Municipal





## Associations indépendantes

### AÏKIDO

M. LELOUP Olivier - 06 80 17 82 60

### ARTS « LEZARTISTES »

Mme FOUICH  
01 64 32 72 93 / 06 30 62 86 64

### BRODERIE

Mme MARTINEZ - 01 64 32 43 50

### CLUB DE L'AGE D'OR

Mme CHEVAL - 01 64 32 42 26  
Au club - 01 64 31 07 36

### COMITE DES FETES

Mme TRINCHEAU-MOULIN - 07 86 84 00 16  
(comitesaintgermainlaval@outlook.fr)

### ECHECS « Le Roi Mat »

M. BOULHEL - 06 63 67 74 07

### ESL ST.-GERMAIN-LAVAL FOOTBALL

M. PREVOST - 06 75 72 00 93

### GYMNASTIQUE ARTISTIQUE FEMININE

« G.C.S.G.L. »  
Mme VAN DOORN - 01 64 32 66 04 / 06 72 78 14 13

### JUDO

M. PIERDET - 01 64 70 22 37

### KARATÉ DO SHOTOKAN

06 13 47 77 21



### LA MAIN SOLEIL

M. ODORICO (atmainsoleil@gmail.com)  
*Initiation et promotion de la pratique des Beaux-Arts*



### LES AMIS DU PATRIMOINE

M. TYCHENSKY - 06 33 05 49 85

### « LES COUSETTES DE ST GERM »

Mme DODET - 01 64 32 29 38



### MUSCULATION « 100 FAMILLES »

M. DOISY - 06 11 03 50 69

### PECHE A LA MOUCHE

M. CASSAIGNE - 09 54 04 33 88



### SAINT GERM' VTT

M. JACQUIN - 01 64 32 47 07 / 06 23 81 87 80

### TENNIS

M. MILADI - 06 11 64 00 31

### LES AMIS DE L'ECOLE

Mme DERVILLEZ - 06 75 52 71 35



### TIR A L'ARC

M. THEISS - 06 03 89 69 58

### YOGA

Mme SCHMITT- RUBIO - 06 33 33 85 94



## A.C.S.G.

### RANDONNEES

M. CHARRÉ - 01 64 32 42 65



### GYMNASTIQUE ADULTES

M. VITORINO - 06 78 66 75 99

### STRETCHING RENFORCEMENT MUSCULAIRE

M. VITORINO - 06 78 66 75 99



Saint-Germain-Laval



**Saint-Germain-Laval**  
Commune dynamique des bords de Seine

## La soirée Portugaise du samedi 05 Novembre 2016

Soirée sur le thème des couleurs du Portugal, animée par le Dj Rafy, qui, comme à son habitude, a mis une ambiance de feu. Le groupe de danse Folklorique « Estrelas du Portugal » de Moret-sur-Loing avait fait le déplacement et leur magnifique démonstration nous a transportés dans ce super pays.

Le public a encore une fois répondu présent et nous le remercions de la confiance qu'il nous témoigne.

La prochaine soirée à thème aura lieu le samedi 05 mars 2017 sur le thème « Country » et animée une nouvelle fois par le DJ Rafy.

Je tenais aussi à remercier vivement toute l'équipe du Comité des fêtes et celle d'Amina pour leur travail et leur implication, sans eux ces manifestations ne pourraient avoir lieu, sans oublier les services techniques de la mairie de Saint-Germain-Laval.

La présidente  
Geo Trincheau-Moulin



## Informations relatives à l'état civil et aux cartes grises

A compter du 1<sup>er</sup> Février 2017, les Cartes Nationales d'Identités ne pourront être demandées ou renouvelées que dans les communes ayant un dispositif de passport, soit **Montreau-Fault-Yonne**.

Aussi, à partir du mois de Novembre 2017, la gestion des cartes grises et des permis de conduire se fera uniquement par internet et non plus en Préfecture ou en Sous-préfecture.

## Monoxyde de carbone : attention danger !

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...). Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié,
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion,
- N'utilisez jamais, pour vous chauffer, des appareils non destinés à cet usage (cuisinière, brasero, etc...),
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

Il peut également être émis par les chauffages d'appoint si ceux-ci ne sont pas utilisés de façon appropriée :

- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement,
- N'utilisez jamais, pour vous chauffer, des appareils non destinés à cet usage (cuisinière, brasero, etc...),
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage : aérez au moins 10 minutes par jour et n'obstruez jamais les entrées et sorties d'air de votre logement.

Pour en savoir plus : [www.prevention-maison.fr](http://www.prevention-maison.fr)



Santé Publique France (SPF)

## Elagage des lignes ENEDIS

Nous vous informons que des travaux d'élagage de la végétation aux abords des lignes électrique ENEDIS ont lieu sur notre commune. Ces travaux confiés par ERDF interviennent depuis début novembre pour une durée d'environ 2 mois.



## Inscriptions sur les listes électorales

Afin de procéder aux dernières inscriptions, une permanence se tiendra exceptionnellement le samedi 31 décembre 2016 de 9h à 11h.





## Déchetterie de Montereau-Fault-Yonne

1 rue des Prés Saint-Martin - 77130 Montereau-Fault-Yonne - Tél. : 01 60 57 00 52



### Horaires d'Hiver (du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars)

Lundi : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00  
 Mardi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00  
 Mercredi : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00  
 Jeudi : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00  
 Vendredi : de 13h30 à 18h00  
 Samedi : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00  
 Dimanche : de 9h00 à 12h00

Fermetures les : 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> novembre, 25 décembre

## Collecte des encombrants Jeudi 16 Mars 2017

Attention, ne sont pas autorisés les déchets d'équipements électriques et électroniques, tous déchets supérieurs à 50kg et qui excèdent 2m de long, les bouteilles et cartouches de gaz, les extincteurs, les produits chimiques et peintures, les déchets automobiles, les végétaux, les gravats, le béton, l'amiante, ainsi que le matériel professionnel et agricole.

## Collecte des déchets

Mardi (poubelle jaune : emballages ménagers)

Jeudi (poubelle marron : déchets ménagers)



### Utiles

Pensez à sortir vos conteneurs la veille et pour faciliter le travail des collecteurs, pensez également à présenter vos conteneurs les poignées tournées vers la route.

## Des questions ?

Contactez le  N° Vert **0 800 45 63 15** du SIRMOTOM

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

## Mission Locale du bassin économique de Montereau



La Mission Locale accueille, conseille et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans, en recherche d'emploi ou de formation.

Permanence à la Mairie de 13h45 à 16h30 les mercredis



Pour prendre rendez-vous, contacter :

Jessica IMIRA ou Véronique REZZOUG au 01 60 57 21 07.

## Journée Défense Citoyenneté



JOURNÉE DÉFENSE  
ET CITOYENNETÉ

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3<sup>ème</sup> mois suivant. Après avoir procédé au recensement, il est obligatoire d'accomplir une Journée Défense et Citoyenneté (JDC), anciennement, Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD).

*L'A.C.S.G. organise une soirée*

**« PAËLLA »**

**Le Samedi 18 février 2017**

**salle de l'Orée de la Bassée à Saint-Germain-Laval  
à partir de 20h00**



**Apéritif**



**Paëlla**



**Vin**



**Salade**



**Fromage**



**Dessert**



**café**

**Réservations au plus tard le 05 février 2017 auprès de :**

**Jacques WASQUEL : 07 77 73 67 36**

**Nadine CHARRE : 01 64 32 42 65**

**Guy BAYOL : 01 64 32 74 57**

**Bernard MARTIN : 06 72 57 95 68**

**TARIFS : Adultes : 28 € Boisson comprise    Enfants - de 12 ans : 15 €**

**l'orchestre de Jean-Claude DUBAUT animera votre soirée**



**L'A.C.S.G. vous souhaite une agréable soirée**



# A NOTER !

## 14 décembre

### Conseil Municipal Public à 20h30

Ancienne mairie - Salle du Conseil  
8 Rue de Provins

## 18 décembre

### Arbre de Noël

Organisé par le Comité des Fêtes  
Salle des Fêtes de l'Orée de la Bassée

## 06 janvier 2017

### Voeux du Maire à la population à 18h30

Salle des Fêtes de l'Orée de la Bassée

## 14 janvier

### Repas des anciens

Organisée par le CCAS  
Salle des Fêtes de l'Orée de la Bassée

## 18 février

### Paëlla

Organisée par l'ACSG  
Salle des Fêtes de l'Orée de la Bassée



# GAZEL

## Alimentation Générale

Centre Commercial du Bas de la Montagne  
Saint-Germain-Laval

**Vous accueille 7j / 7  
de 8 h à 13 h et de 14 h 30 à 20 h**

& réalise vos travaux de couture

**A partir de 20 € d'achat,  
livraisons à domicile  
après 20h\***

\*sur le secteur de Saint-Germain-Laval  
en appelant au :



06 83 14 31 08

01 64 70 23 72

01 60 74 42 06

Saint-Germain-Laval



Permanence du Maire,  
des Adjointes et des Conseillers  
Municipaux

Samedi : de 9h à 11h  
(sauf pendant les vacances  
scolaires)

Coordonnées de la Mairie  
Mairie - 1 rue de Verdun - 77130 SAINT-GERMAIN-LAVAL  
Tél. : 01 64 32 10 62 - Fax : 01 64 32 90 69

[contact@saint-germain-laval.fr](mailto:contact@saint-germain-laval.fr)  
(demandes autres que concernant la vie scolaire et périscolaire)

[periscolaire@saint-germain-laval.fr](mailto:periscolaire@saint-germain-laval.fr)  
(inscriptions cantines, garderies, NAP et centre de loisirs)

[communication@saint-germain-laval.fr](mailto:communication@saint-germain-laval.fr)  
(publicités, articles et informations)

Site internet  
[www.saint-germain-laval.fr](http://www.saint-germain-laval.fr)



Horaires d'ouverture du secrétariat de la Mairie

Lundi : de 8h30 à 12h et de 14h à 18h  
Mardi / Mercredi / Vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30  
Jeudi : fermé au public toute la journée  
Samedi : de 9h à 11h (sauf pendant les vacances scolaires)

Tous droits réservés - Photos Mairie - © 2012 - 2016

Directrice de la publication :  
Marie-Claude de SAINT LOUP, Maire

Responsable de la rédaction, conception et réalisation :  
Olivier MARTIN, chargé de l'Information, de la Communication et des Nouvelles Technologies

Distribution et Impression :  
Mairie de Saint-Germain-Laval - N° ISSN 0991-2843